

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DU PSYCHOMOTRICIEN et LEURS ENJEUX

L'**écris professionnel du psychomotricien, rendu obligatoire par la législation, doit prendre toute sa place dans le processus de communication en équipe pluridisciplinaire.** Il nécessite pour ce faire une prise de recul afin de structurer sa pensée, mettre en mots, compréhensibles par tous, les observations du clinicien, tout en utilisant la terminologie spécifique à la psychomotricité.

S'agissant d'inscrire un diagnostic et un projet de soin pour un patient à un temps T de sa vie, l'**écriture d'un bilan, d'une évaluation, nécessite également de la méthodologie pour donner sens à l'observation et à l'analyse clinique du psychomotricien, et devenir ainsi un outil de dialogue au service de la profession.**

Parcours concourant au développement des compétences : des psychomotriciens exerçant en institution ou en libéral

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- **Repenser son rapport à l'écris** et l'utiliser à la fois comme une médiation, un outil de distanciation dans son travail au quotidien et de communication.
- **Améliorer ses techniques de rédaction** en vue de transmissions structurées, synthétiques et pertinentes, adaptées aux objectifs et aux destinataires.
- **Mesurer la responsabilité et les enjeux** de la transmission des compte-rendu écrits.
- **Utiliser avec justesse la terminologie spécifique** de la psychomotricité.
- **Intégrer l'écris professionnel** comme un **outil d'élaboration clinique** de la pratique psychomotrice : au-delà de la transmission de résultats de tests, être en capacité de poser un diagnostic psychomoteur et de **présenter la problématique psychomotrice du patient**.



Public : Psychomotriciens D.E.
10 participants maximum

Durée de la formation :
5 jours en 2 sessions de 3 + 2 jours (35 h)

Dates 2026 :
- 1^{ère} session : Du 24 au 26 septembre 2026
- 2^{ème} session Du 5 au 6 novembre 2026

Lieu : PARIS (75)

Formatrice
Françoise LORCY-CARRÉ,
Psychomotricienne D.E.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition par le commanditaire : Salle de formation équipée de chaises, tables, tableau, vidéoprojecteur.

Documents contractuels
Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences : L'organisme satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Tarif 2026 : 1520 euros T.T.C. les 5 jours



Mis à jour le 29/01/2026

CONTENUS

- **Les difficultés liées à l'écriture** : page blanche et inhibition, écriture-exposition, implication et affirmation du rédacteur, objectivité et subjectivité ... : les identifier et les analyser afin de développer sa capacité à s'engager dans la démarche d'écriture professionnelle.
- **La posture de l'écrivant.**
- **Les différents écrits et la législation** : secret professionnel, déontologie, éthique et confidentialité.
- **La terminologie psychomotrice :**
 - Les registres sémantiques : précision et clarté des termes utilisés au regard des lecteurs.
 - Les diagnostics et avis du psychomotricien au regard des classifications et autres référentiels médicaux et paramédicaux.
- **L'écriture d'un bilan psychomoteur, initial ou d'évolution :**
 - **Méthodologie** : structurer un écrit pour qu'il soit un outil de décision, tout en compte les grands domaines de l'organisation psychomotrice du patient.
 - Au-delà d'une position informative, **garder une posture réflexive** entre le vécu des séances et la mise en forme de l'écrit, ou comment le travail d'écriture peut aussi aider à repérer, élaborer et transcrire la problématique du patient, au-delà des symptômes pour lequel il vient consulter.
 - Les **enjeux** de la problématisation, et de la transmission écrite.
 - L'**écrit professionnel** : **un des outils de la relation thérapeutique en psychomotricité.**

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, C. Ballouard, T. Benavides, P. Bensadon, P. Bensoussan, A. Ciccone, B. Jacobi, J. Riffault, J. Rouzel, E. Roudinesco, les textes réglementaires du Code de la Santé Publique et des Affaires Sociales, les différentes classifications des troubles mentaux...

MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Identification des besoins des participants
- Apports théoriques et technique
- Travail d'écriture individuelle et relecture/analyse en atelier
- Echanges interactifs entre les participants et la formatrice
- Le travail intersession permettra une meilleure appropriation des apports techniques ainsi qu'une plus grande efficacité dans le travail d'écriture.
- Remise de documents sous forme digitale
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.

N.B. : Il est indispensable que chaque participant apporte des notes personnelles (en respectant le secret professionnel) : notes de premières observations ou examen psychomoteur, notes permettant d'écrire un projet thérapeutique.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué à la fin de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation d'assiduité et de présence sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

S'Pass Formation - Organisme dispensateur de formation enregistré sous le n° 53 56 08695 56 auprès du Préfet de la Région Bretagne.